

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

La République est-elle fondée ?

On entend dire encore, çà et là, par tel ou tel observateur plus ou moins philosophe : « La République est fondée. »

Nous voudrions bien, au préalable, savoir quand et comment on peut juger définitif l'établissement d'une République qui se fonde, non pas sur un principe historique comme le système fédératif de la Suisse ou des Etats-Unis, mais, purement et simplement, sur un acte souverain du suffrage universel. Car le suffrage universel, quel que loi constitutionnelle qu'on lui impose, s'estime toujours libre : il peut changer ce qu'il a créé...

Que la République soit fondée pour jamais, la foule n'a déjà plus, ce semble, la foi nécessaire pour le croire : il y a dix ans, elle attribuait la vertu d'un dogme à ce mot de République ; aujourd'hui son respect et sa superstition ont si bien diminué qu'on peut en rire devant elle sans l'offenser. Quant au parti républicain, demandez-lui si la République qu'il avait rêvée, soit conservatrice, soit radicale ou sociale, s'est vraiment constituée. Il attend toujours l'heure de réaliser son idéal. Mais, en attendant, il se montre peu rassuré sur l'institution même de la République. N'est-ce pas un cri d'alarme que cet appel qui adjure tous ses groupes de « faire la concentration », en face du parti monarchiste ?

Certes, pour célébrer la fondation de la République et lui garantir l'éternité, on choisit mal le moment. C'est précisément celui où tous les vices du régime commencent à se manifester le mieux : gaspillage financier et déficit budgétaire ; anarchie

politique et administrative ; licence d'une démocratie effrénée ; corruption et curée. C'est le moment même où les républicains sagaces et sincères reconnaissent le plus mélancoliquement que la Constitution a été violée dans la lutte du Parlement et de M. Grévy ; que la majorité se trouve réduite par ses divisions à l'impuissance ; que les crises ministérielles sont de plus en plus fréquentes et profondes ; que le gouvernement s'affaiblit de jour en jour à l'Elysée et que la Commune, de jour en jour aussi, se fortifie et s'enhardit à l'Hôtel de Ville.

Au surplus, quelle est donc la certitude du lendemain pour un gouvernement qui, dans chaque élection nouvelle, voit la nation presque également partagée entre lui et les ennemis de son principe même ?

Nous avons connu des gouvernements qui avaient duré autant et davantage. On avait cessé de leur disputer leur titre. Ils avaient acquis le droit de subsister. Ils paraissent être en possession de l'avenir autant que du présent. Une journée ou deux de tempête et déjà ils n'étaient plus.

Ne vous contentez pas de regarder au feuillage de cet arbre plus bâtif que vivace qui s'appelle la République. Le sol qui le porte s'ébranle. Sa ramure gémit. Que, soudain, un grand vent souffle, et l'arbre tombera.

Mon Dieu, que c'est donc bête d'être candidat ! dit le Figaro.

M. Flourens a certainement en France, et même un peu en Europe, une situation exceptionnelle, indiscutée, quasi inamovible.

Et le voilà qui s'en va la compromettre en courant après un siège de député, incertain d'abord, inutile en tout cas, et qui ne peut en rien augmenter son prestige.

Être le ministre qui compte à son actif les affaires de Vexincoeur et de Pagny, et aspirer à devenir le collègue de M. Wilson, ou l'égal du comique Papinaud, n'est-ce pas volontairement chercher à s'amoindrir ?

D'ailleurs, — en lui offrant un charivari et en acclamant son concurrent, — les élec-

teurs de Gap viennent d'infliger à M. Flourens une leçon notable : elle serait insignifiante s'il s'agissait d'un inconnu quelconque ; mais il est fâcheux qu'il se la soit attirée, parce qu'elle atteint en lui l'homme appelé à parler, au nom du pays, aux Chanceliers de la triple alliance.

Nous n'attendons rien de M. Flourens, député, mais nous sommes fort impatients de le voir élu, parce que nous serons de la sorte débarrassés de M. Flourens candidat. Ce sera bénéfice pour tout le monde. Député, M. Flourens ne pourra guère faire, dans les rangs de la majorité républicaine, que sa part de mal et ne compromettra que son parti et lui. Candidat, il se livre à de déplorables intempérances de langage. Il est plus que temps que ce scandale prenne fin.

Qu'un candidat défende ses intérêts suivant le mode qui lui convient, cela ne regarde que sa dignité, mais lorsque ce candidat est en même temps membre du gouvernement et qu'il est investi d'une mission aussi délicate que la direction de la politique extérieure, il devrait comprendre la nécessité d'une réserve excessive, surtout en matière internationale. M. Flourens n'a malheureusement pas l'air de le comprendre. Il a prononcé l'autre jour à Briançon des paroles qui prêtent tout au moins à des interprétations diverses. Avec la malignité et la mauvaise foi qui leur sont habituelles dans leurs rapports avec nous, les Italiens affectent de prendre ces paroles inconsidérées pour des menaces à leur adresse. Ils accusent notre gouvernement de jouer un rôle d'agitateur et de méditer contre l'Italie on ne sait quelle belliqueuse entreprise.

La mauvaise humeur de l'Italie nous laisse absolument indifférents. Des menaces que formulent les amis de M. Crispi, nous faisons le cas qu'elles méritent. Il n'en est pas moins vrai qu'il est déplorable de voir le détenteur du portefeuille des affaires étrangères oublier aussi complètement le rôle qu'il devrait jouer, et faire céder, à toutes

considérations autres, les intérêts du candidat à la députation. Il faut pourtant bien, dira-t-on, qu'un candidat s'explique devant les électeurs, soit, mais il n'est pas nécessaire et il est dangereux qu'un ministre des affaires étrangères soit candidat.

Ce n'est là, il est vrai, qu'un côté de la question. M. Flourens, s'il n'oublie pas qu'il est candidat, se souvient aussi qu'il est ministre ! Il use de son pouvoir pour régler les affaires intéressant les communes de la circonscription qu'il aspire à représenter. C'est de la pure candidature officielle. A l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir, une telle attitude de la part d'un candidat eut soulevé, dans les rangs des républicains, de véritables clameurs. Nous savons bien qu'aujourd'hui M. Flourens, s'il est élu comme c'est probable, ne trouvera pas un républicain pour lui reprocher l'incorrection de ses discours et l'abus qu'il fait de son influence pour se faire élire. Soit, après tout, qu'on proclame M. Flourens député et le plus vite possible. Comme cela, au moins, nous serons sûrs qu'il ne sera plus candidat. Le pays ne pourra qu'y gagner. ERNEST BAUDOIN.

QUAND ET COMMENT ?

On suit en ce moment en France avec une attention dont nous ne sommes pas assez coutumiers les mouvements d'opinion qui se produisent dans les différents pays de l'Europe et notamment en Russie.

Les journaux républicains de nuances diverses reproduisent le résumé télégraphique d'un article leader de la Novoi Vremia dont la conclusion est « que la Russie verrait avec plaisir de constituer en France un gouvernement fort et respecté, surtout si cela permettait d'assurer la paix en Europe. »

Ce gouvernement, nous ne l'avons pas. Pouvons-nous l'avoir avec la République ? Écoulons le Petit Journal :

« On pensait que le budget nécessaire imposerait une trêve ; elle a failli être rompue ; elle est visiblement exposée par un

vent être reliés entre eux. Donc, mon cher comte, c'est inévitable, Paris tombera comme Metz et Strasbourg sont tombés, comme tombera toute ville française qui s'entêterait à faire résistance ; et, comme je vous le disais en commençant, après un hivernage assez fastidieux à Versailles, nous entrerons glorieusement, en conquérants et en maîtres, dans la « capitale du monde civilisé. » Tâchez donc de vous rétablir pour ce jour.

— Quand on n'a pas été à la peine, on ne va pas à l'honneur, répondit Heinrich froidement, en jetant un regard du côté de la fenêtre où travaillait Giselle. Et puis, je vous l'avouerai, je n'ai aucun goût pour les parades de ce genre. Lorsque la guerre est finie, quand l'ivresse de la lutte a cessé, je commence à penser aux vaincus, et à regretter le mal que j'ai contribué à leur faire. Il ne me plaît pas de voir des maisons incendiées, des jardins ravagés, et des femmes en deuil, sur les ruines de leur habitation déserte. Ne me parlez pas des lendemains de bataille. On dort mal ces nuits-là !

— Je ne vous aurais jamais cru le cœur si tendre ! Auriez-vous, par hasard, bouillant Achille, rencontré quelque belle captive qui aurait ainsi, depuis peu, ouvert votre âme à la compassion ; quelque Troyenne éplorée, demandant grâce pour ses compagnons d'esclavage ?

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M<sup>lle</sup> Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XXI

En vérité, pour un courtisan, ce gros baron d'Osterwald manquait absolument de clairvoyance. Or, courtisan, il l'était de caractère, de race et d'instinct. Ses flatteries et ses courbettes manquaient rarement de s'adresser à bon escient. Il flairait dans Heinrich, qui avait déjà pour lui la fortune, le rang, la faveur à la cour, « les plus hautes destinées », ainsi qu'il le lui disait emphatiquement presque chaque jour.

— Oui, mon cher comte, répétait-il de sa voix monotone, rien n'est trop haut pour votre légitime ambition ; avec votre renom personnel, l'amitié du roi, la tendresse d'un puissant ministre, dont vous êtes le neveu bien-aimé, je ne serais pas étonné de vous voir un jour à la tête du gouvernement.

Comment donc ce flatteur émérite ne s'apercevait-il pas que ses conversations louangeuses, musicales ou poétiques, déplaisaient à l'envi au convalescent, et que, pour se faire bien venir de

lui, il lui aurait fallu rester à l'écart du cercle de persécuteurs qui entouraient la jeune Française ?

Comment ne voyait-il pas, à l'aide de ce binoctle, serré si étroitement contre ses gros yeux saillants, que le regard d'Heinrich, lorsque la comtesse était absente, se dirigeait à tout instant vers le piano où elle passait d'ordinaire la soirée. Était-il donc aveugle pour ne pas remarquer que le visage austère du blessé s'illuminait alors de tendresse et de douceur, et que son œil gris de fer, « l'œil des Kastow », un peu dur d'ordinaire, prenait une expression indéfinissable, expression qu'il n'avait certes pas en regardant Bettina ou Wilhelmine, ou même lui, baron d'Osterwald, grand maître des forêts !

— Oui, mon cher comte, disait l'obstiné Teuton, qui parlait seul depuis dix minutes sans s'en apercevoir, tout cela m'a été dit par le président de la police, avec lequel je me suis promené une heure sous les Tilleuls. Savez-vous bien que nous allons passer l'hiver à Versailles, et que je n'en suis pas étonné ?

— Que n'y êtes-vous, en effet, pour le reste de vos jours, stupide animal ! pensait Heinrich, en frappant avec rage son coupe-papier contre un malheureux volume d'Uhland qui n'en pouvait mais.

— Certes, nous avons tous envie de retourner

à Berlin, mais il ne faut pas laisser l'œuvre inachevée. Avec ce que nous avons déjà, et les 200,000 hommes dont nous pouvons disposer depuis la reddition de Metz, nous formerons sept armées, qui parcourront la France en vivant à ses dépens, à moins que les Parisiens ne se décident à être raisonnables, et qu'ils ne comprennent enfin que la famine est plus forte que tous les sentiments. On ne se nourrit pas avec de belles phrases et 300 grammes de pain par jour. Attendons donc le moment psychologique, c'est-à-dire celui où l'estomac parlera plus haut que le patriotisme et l'orgueil. Que dites-vous du mot ? Il n'est pas de moi, mais il est bien joli !

M. de Kastow ouvrit et referma bruyamment, à plusieurs reprises, le tiroir de la table placée devant lui, mais le causeur était décidé à ne pas se laisser interrompre :

— Paris comptait sur la province, ajouta-t-il, et la province comptait sur Paris. C'est une double erreur. Paris a une armée bonne pour défendre ses forteresses, mais elle ne saurait tenir la campagne ; et, d'ailleurs, pas plus que la population, cette armée ne peut se nourrir de chants patriotiques. A-t-elle de la cavalerie, de l'artillerie ? Non, n'est-ce pas ? Quant à la province, depuis que nous sommes allés à Orléans, nous savons à quel nous en tenir sur l'armée de la Loire : des débris, des trouçons qui ne peu-



rait à la Ville 5,000 fr. et deviendrait propriétaire de ce qui resterait de la maison et du terrain Mourlon en dehors de l'alignement.

Il renoncerait à une somme de 1,400 fr. fixée par experts pour travaux qui avaient été exécutés et dont il devait être remboursé par la Ville.

Par contre, il se chargeait de tous travaux de démolition, de construction de sa maison et prendrait à sa charge la dépense complète du raccord de la rue des Moulins avec la Grand'Rue: remblais, macadamisé, trottoirs, bordures et caniveaux.

M. Boutaud commencerait les travaux à son gré, mais il ne retarderait pas au-delà du 24 décembre 1888.

Un membre soulève la question du remblai de la cave Forgeau. Le maire dit que ce remblai rentre dans les charges de M. Boutaud; mais il ne s'explique pas sur l'indemnité qui sera due à M. Forgeau pour sa cave et son puits. C'est pourtant un détail que le Conseil avait intérêt à connaître.

M. Langlois demande quel avantage retire la Ville de cette combinaison. Le maire reconnaît qu'il n'y a aucun, mais du moins il n'y a pas de perte.

La Ville a acheté 48,000 fr. Elle cède aujourd'hui un tiers de la surface du terrain pour 5,000 fr.; la construction de la route représente 5,000 fr.; elle économise, en ne les versant pas, 1,400 fr.

Il faut tenir compte aussi des frais d'acte à la charge de M. Boutaud. La Ville conservera deux tiers du sol Mourlon pour la voie, et possède en outre un excédent de l'ancien chemin sur le côté droit en montant.

Il est vrai qu'il y a encore une petite maison à M. Chassé qu'il faudra exproprié, et que la Ville paiera 5,000 fr.

Un membre soulève une question de jour que peut revendiquer M. Forgeau et demande que la Ville soit à l'abri de tout recours pour cette servitude.

Le maire le comprend ainsi et la question sera bien prévue dans l'acte de vente. Du reste, M. Forgeau n'a aucun titre pour cette servitude, et qu'il entreprenne une action judiciaire, il saura ce qu'il en coûte.

Ces sentiments qui ont paru n'avoir rien de paternel de la part du maire pour un de ses administrés, a rendu le Conseil plus circospect, et il n'a approuvé le traité que sous réserve expresse de tout recours contre la Ville.

Toujours les mêmes, ces gros républicains, pour les moins fortunés!

#### COTES DES TROTTOIRS

Le maire donne lecture d'une lettre de M. Henri Roland, receveur municipal, qui expose qu'il reste encore au rôle des trottoirs (année 1882) deux cotes à recouvrer: celle de M. Million, de 20 fr., et celle de M. Cavellier, corroyeur, de 490 fr. 37.

Les poursuites contre ces deux débiteurs seraient fort coûteuses d'après M. Vincent, huissier, et encore le remboursement est-il très douteux.

M. le Receveur demande donc à être autorisé à poursuivre ou à être déchargé de ces deux sommes.

Le Conseil n'a pas grande confiance dans la solvabilité de ces deux débiteurs et vote la décharge du receveur.

#### FÊTES NAUTIQUES

Le maire a reçu une lettre de la commission de la Société Nautique, qui informe l'Administration que la Société avait fixé les régates de Saumur au mois de mai. Cette époque a été choisie comme étant la meilleure.

Il n'y a en effet aucune fête pour le printemps dans notre ville. Déjà de nombreuses sociétés nautiques ont promis leur concours et on peut espérer que le temps et le niveau de la Loire seront favorables.

La Société demande au Conseil de vouloir bien lui accorder le crédit habituel, augmenté des frais de tribunes que la Ville construisait, ces tribunes étant inutiles.

Le maire croit à leur nécessité: le Conseil reconnaît que le public n'en use pas. En conséquence, il vote, avec le crédit de 4,000 fr., les frais de construction, 400 fr., soit 4,400 qui seront versés à la Société Nautique.

Il n'y aura qu'une petite tribune centrale et des chaises sur la cale du quai de Limoges.

#### CHEMIN DE FONTEVRAULT

Le maire demande au Conseil son approbation pour l'acquisition de diverses parcelles de terrain pour l'achèvement du chemin de Saumur à Fontevault, et le vote de 627 fr. 47 pour solder ces acquisitions.

Cette somme sera prise sur le crédit affecté au chemin n° 144.

Le Conseil approuve.

#### RENDEMENT DE L'OCTROI

Le maire donne lecture du rapport du Préposé en chef de l'octroi pour l'année 1887. Comparé à l'exercice précédent, le rendement de 1887, est en diminution de 2,386 fr. sur les boissons, de 4,854 fr. sur les fourrages, et de 448 fr. sur les escortes.

Par contre, il y a eu augmentation de 3,735 fr. sur les comestibles, de 5,043 fr. sur les combustibles et de 428 fr. sur les matériaux.

En résumé, l'octroi a produit 4,492 fr. de plus en 1887 qu'en 1886.

Les considérations que M. le Préposé a développées dans son rapport, pour expliquer les plus-values et les moins-values, ont quelque peu égayé le Conseil et M. le Maire lui-même.

M. le Préposé a loué sans réserve le zèle et l'activité du personnel sous ses ordres et n'a point demandé d'augmentation pour ses employés subalternes. Mais M. le Maire a été plus tendre: il a voté des éloges au chef de l'octroi et sollicité pour lui une gratification dont le quantum sera fixé en dehors d'une séance publique. — Quelle peut être la raison de cette méfiance du public?

M. le Maire profite de la circonstance pour exprimer à ses chers collègues combien il est antipathique aux octrois et combien il désirerait les voir supprimer. Mais c'est un mal dont on ne peut se passer.

Pourquoi alors l'aggraver? Cette antipathie n'a pas empêché que, sous son mairat, la liste des articles imposés n'ait été allongée, ou du moins les contribuables ne l'ont jamais vu diminuer.

Un peu plus de logique ne nuirait pas.

#### JARDIN DES PLANTES

Le maire lit une protestation du nouveau directeur du Jardin des Plantes qui ne peut laisser s'élever, pour l'Ecole mutuelle, de nouveaux bâtiments dans le terrain dépendant du Jardin des Plantes.

Le maire dit que le directeur ne tient aucun compte de l'annexe qui a été fait à cet établissement par l'acquisition de l'enclos Toché, et le Conseil passe outre. M. Cartier en est pour ses frais d'éloquence.

#### RUE DU PETIT-VERSAILLES

Le maire allait prononcer le mot solennel: la séance est levée, quand M. Langlois demande la parole.

L'honorable conseiller rappelle un accident qui s'est produit, il y a deux jours, à l'angle de la rue du Petit-Versailles et de la place de la Gendarmerie. Cet accident eût pu être évité si, en cet endroit, le tournant ne se trouvait étreint par une maison de mince valeur qui fait saillie. Le samedi surtout, cet angle est dangereux.

Le maire pense comme M. Langlois, mais il ne peut donner de solution. On verra!

Cette question d'alignement met l'eau à la bouche chez M. Bonneau qui voudrait qu'on s'occupât aussi de la place de la Bi-lange. Voici, dit-il, 46 ans, depuis 1842, que l'on a donné l'alignement à la maison Brière: il serait temps d'en finir.

Le maire n'y mord pas et le Conseil avec lui lève la séance.

Tout le monde debout, le maire annonce que l'emprunt de la Ville a été souscrit en une heure et demie. Il paraît que M. le Maire avait grand-peur qu'il ne restât encore une fois en suspens, comme le précédent.

La neige a cessé hier vers 3 heures du soir, a repris à 7 heures et a continué une partie de la nuit. Aujourd'hui, elle a tombé abondamment depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures. En ville, en touchant le sol, elle fondait presque entièrement, mais la campagne était blanche.

Cet état atmosphérique est général. Dans tout l'Est, la couche de neige a atteint plusieurs mètres. En Suisse, la circulation sur les routes et sur les voies ferrées est complètement suspendue. Bien des villages dans les vallées sont privées de communications, et on redoute pour eux les avalanches qui menacent de les engloutir.

#### LA MANIFESTATION DE POITIERS

A Poitiers, comme à Angers, on compte beaucoup d'ouvriers sans travail.

Un grand nombre de ces malheureux ont

fait, dimanche matin, une manifestation devant la mairie de Poitiers, pour réclamer contre la suppression des travaux de la ville.

Ces malheureux, racontent les journaux de la Vienne, étaient employés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un jour sur deux, et recevaient un salaire de trente-cinq sous par journée, soit cinq francs vingt-cinq par semaine.

C'était bien peu; enfin, c'était quelque chose.

Aussi, ont-ils été atterrés lorsqu'ils ont vu, dimanche matin, cette affiche placardée à l'entrée des travaux:

« Les chantiers communaux prenant fin aujourd'hui, on n'embauche plus. »

Le chef des travaux les a renvoyés au maire, et le maire au préfet.

Au bout de trois quarts-d'heure paraît le secrétaire général, qui promet une réponse pour quatre heures à l'Hôtel de Ville.

A cette heure, les ouvriers étaient encore plus nombreux que la matin sur la place d'Armes. Le commissaire central, en uniforme et ceint de son écharpe, parlemente avec les ouvriers auxquels il conseille le calme, les engageant à ne pas revenir le soir, le succès du bal qui devait avoir lieu pouvant être compromis.

Le maire, M. Thézard, imitant l'exemple du préfet, M. Clestie, n'a pas cru devoir se montrer. C'est encore M. Poumailloux, conducteur des travaux, qui s'exécute et remet aux manifestants un avis imprimé leur laissant peu d'espoir de voir les travaux reprendre.

La lecture de cet avis causa une profonde déception aux ouvriers qui se retirèrent néanmoins, tranquillement, tout en se promettant de revenir si on ne recommençait pas les travaux.

Les commentaires allaient leur train.

— Nous sommes huit cents ouvriers sans travail à Poitiers, disait l'un.

— Nous allons passer un joli Carnaval, reprenait l'autre.

L'attitude de tous ces malheureux n'en était pas moins calme et digne; mais la tristesse était peinte sur leur visage. Pas un n'a crié: Vive la République!

Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui leur avaient pourtant fait les plus belles promesses. Ils leur avaient dit: quand nous serons au pouvoir, vous ne souffrirez pas; vous ne connaîtrez pas le chômage; vous vivrez facilement, et quand viendra la vieillesse, vous serez à l'abri du besoin.

Voilà plus de dix ans que nous possédons la République. Quelles promesses ont été tenues?

Que les malheureux se demandent aujourd'hui ce que sont devenus les républicains qui leur avaient annoncé un âge d'or.

M. Salomon s'est fait donner un bon fauteuil à la Cour de Poitiers; M. Marquet est procureur général à Bourges; M. Héroult est conseiller à la Cour des Comptes; M. Arbellot est juge au tribunal; M. Brun-Prélong se prélassé dans une trésorerie générale, etc., etc.

Ceux-là peuvent bénir la République. Elle leur rapporte.

Ils devaient consacrer leurs jours au bonheur des ouvriers.

Ils ont pris soin d'assurer d'abord leur propre bonheur.

Les ouvriers attendent encore.

M. Jules Bordier, président de l'Association artistique d'Angers, est à Genève, où il va diriger plusieurs de ses œuvres, entre autres: le *Rêve d'Ossian*, chœur et orchestre, et une *Méditation* pour orchestre, orgue et violon solo. En même temps, il assistera aux dernières répétitions de son opéra *Nadia*, qui doit être représenté, mardi 21 février, au Grand-Théâtre de Genève.

#### Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11<sup>e</sup> ANNÉE).

DIMANCHE 19 février 1888, à 1 h. 1/2,

302<sup>e</sup> Concert populaire (16<sup>e</sup> de l'abonnement) FESTIVAL E. GUIRAUD

Avec le concours de M. MARSICK, violoniste.

#### Programme

1. Overture d'Arteveld (E. Guiraud); 1<sup>re</sup> audition.
2. 2<sup>e</sup> suite d'orchestre (E. Guiraud); 1<sup>re</sup> audition.
3. Prélude (J. Durand); 1<sup>re</sup> audition.
4. Concerto pour violon et orchestre (Mendelssohn). — M. MARSICK.
5. 2 Romances sans paroles, orchestrées par E. Guiraud (Mendelssohn); 1<sup>re</sup> audition.

6. Chasse fantastique (E. Guiraud); 1<sup>re</sup> audition.
7. Caprice pour violon (E. Guiraud); 1<sup>re</sup> audition. — M. MARSICK.
8. Danse persane (E. Guiraud).

Sous la direction de E. GUIRAUD.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 18 février, 1 h. 56, soir.

M. Delaporte est nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies. Le décret sera signé cette après-midi.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur a l'intention de proposer au Parlement de prendre des mesures rigoureuses contre les mandements épiscopaux dans lesquels le gouvernement de la République serait attaqué.

Les dernières propositions de la France pour la conclusion du traité de commerce ont été remises à l'ambassadeur d'Italie. Ce traité aura la même durée que ceux faits avec les autres nations, c'est-à-dire qu'il finira en 1892. La France n'a fait que de très petites concessions.

M. RAVENEZ, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs, passe à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Le service des dépêches a été interrompu aujourd'hui par suite de l'amoncellement des neiges entre Paris et Chartre. Aucun journal n'est arrivé à Saumur jusqu'à cette heure.

### EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

4 <sup>e</sup> qualité,	le 1/2 kilog.	2 f. 50
Mélange extra,	le 1/2 kilog.	2 80
Mélange exquis, sorte supérieure,	le 1/2 kilog.	3 »

## SUEZ ET PANAMA

Les travaux d'achèvement sont expliqués dans la REVUE-GAZETTE du 17 février. (50 centimes le n°) — 67, rue de Provence, à Paris.

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

#### Grand Théâtre d'Angers.

Dimanche 19 février, Avec le concours de M<sup>lle</sup> GUIRAUD Rigoletto; opéra en 4 actes, de Verdi. La Mariée du Mardi-Gras.

### Théâtre de Saumur

TOURNÉES SAINT-OMER

SAMEDI 18 Février 1888.

Représentation extraordinaire Avec le concours d'Artistes de Paris

M<sup>lle</sup> J. SAINNARD du théâtre des Variétés, M. MENDASTI, M. SAINT-OMER, M<sup>lle</sup> BELLINA P. M. HERVIER, M. NETTER.

Le plus grand succès des Variétés,

## LA FEMME A PAPA

Comédie-opérette en 3 actes, de MM. A. Millaud et A. Hennequin, musique d'HERVÉ.

Au 2<sup>e</sup> acte, *La Chanson du colonel*, chantée par M<sup>lle</sup> SAINNARD.

### M. Choufleuri restera chez lui

Opérette-bouffe en 1 acte, de MM. X. et Saint-Rémy, musique de J. OFFENBACH.

## CHALET A VENDRE

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. A. Millaud.

